

**La Ville de Louhans-Châteaurenaud**  
**Sous-Préfecture de Saône et Loire**  
**Ville de 6840 habitants au centre de la Communauté de communes Bresse**  
**Louhannaise Intercom' comptant 29 communes et 28 200 habitants.**  
**Qualité de vie exceptionnelle liée à ses grands espaces, son patrimoine historique et**  
**ses équipements (collège, lycée) et sa grande vitalité commerciale et touristique qui**  
**déborde sur le Jura et l'Ain**  
**A 10 mn de l'A39, 20 mn de l'A6, 1 heure de DIJON et LYON**

**RECRUTE**  
**Pour le RECENSEMENT 2019**  
**13 agents recenseurs**

Durée de la mission : De début janvier 2019 au 20 février 2019

Véhicule personnel indispensable

**Les missions :**

- L'agent recenseur doit se former aux concepts et règles du recensement
- Il effectue la tournée de reconnaissance entre les deux séances de formation
- Il est chargé(e) du recensement dans le secteur géographique qui lui est attribué. Il dépose les questionnaires auprès des habitants, dans les logements répertoriés lors de la tournée de reconnaissance et incite les habitants à répondre par internet
- Il suit l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet
- Il récupère les questionnaires papier dans les délais impartis
- Il rend compte de l'avancement de la collecte au coordonnateur communal au moins une fois par semaine et relance les habitants non collectés
- Il restitue en fin de collecte l'ensemble des documents

**Profil :**

- Une bonne connaissance de la commune serait appréciée.
- Disponibilité : La durée de la collecte étant strictement limitée à 4 semaines, l'agent recenseur doit s'engager à être totalement disponible pendant la durée de la collecte, du lundi au samedi et à différentes heures de la journée et de la soirée (Pas de congé pendant toute la durée de la collecte)
- Capacités relationnelles indispensables : pour établir le meilleur contact avec la population avec courtoisie et une bonne présentation.
- Moralité et neutralité : l'agent recenseur ne doit pas faire état de ses opinions (politiques religieuses, syndicales...).
- Discretion et confidentialité: respect du secret statistique et respect de la stricte confidentialité des données individuelles.
- Rigueur sérieux, ordre et méthode : pour conduire la collecte selon les procédures expliquées lors des formations.
- Utilisation de l'outil informatique : Pour pouvoir aider si besoin les habitants à remplir les questionnaires sur l'application dédiée, savoir gérer une adresse mail, naviguer sur internet.
- Ténacité : l'agent recenseur doit être persévérant pour recenser correctement toutes les habitations de son secteur.
- Capacité à assimiler les concepts : l'agent recenseur doit assimiler les concepts et règles expliquées lors de la formation, il doit savoir lire un plan.

**Conditions de recrutement :**

Par arrêté municipal

La rémunération comprendra une part fixe et sera modulée en fonction du nombre de questionnaires traités notamment les retours par internet

**Candidatures** : Les candidatures (lettre de motivation manuscrite, CV) sont à adresser avant le 09/11/2018 à Monsieur le Maire – Service AFFAIRES GENERALES - Mairie - BP 95 - 71501 LOUHANS CEDEX 01

Renseignements auprès de Mme Liliane LEGLISE Directrice Pôle Citoyenneté  
au ☎ 03 85 76 75 22 @ l.leglise-goulot@louhans-chateaurenaud.fr